
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le vendredi 25 juillet 2008

Mots-clés : INTERNATIONAL / EXPATRIATION / PROTECTION SOCIALE / PME

Pourquoi le groupe Taitbout pour gérer ses expatriés ?

Témoignage de Marc Fiori, DRH de *L'Occitane en Provence*

Le mercredi 25 juin prochain, au Pré Catelan, se dérouleront les 1^{ERES} RENCONTRES DE LA MOBILITE INTERNATIONALE organisées par le Groupe TAITBOUT, un des premiers acteurs de la retraite et de la prévoyance en France et à l'international. D'autres témoignages vous y attendent.

Accréditations presse auprès de l'Agence C3M.

Renseignements et inscription auprès de : Delphine Heslot – Tél. : 33 1 41 86 49 09 – dheslot@arcaneo-group.com ou par internet : www.rencontres-mobilite-internationale.com

« L'Occitane en Provence » est, depuis 30 ans environ, une société fabricante et distributrice de produits cosmétiques et d'hygiène. Depuis son ouverture à l'international au début des années 2000, elle connaît une très forte croissance. Aujourd'hui, elle exporte ses produits principalement à destination des Etats-Unis et de l'Asie (Japon, Hong Kong, Shanghai) mais aussi du Brésil et de l'Europe continentale.

L'Occitane s'implante en ouvrant des filiales qui emploient des salariés locaux et des expatriés.

Depuis 4 ans, une dizaine de personnes sont ainsi parties à l'étranger, seules ou en famille, pour des postes en général à forte valeur ajoutée.

Le groupe Taitbout a été choisi pour répondre à la problématique de leur protection sociale. « *Grâce aux packs qu'il a mis en place incluant sécurité sociale, retraite et prévoyance nos démarches administratives sont extrêmement simplifiées* », déclare Marc Fiori, DRH de l'Occitane.

En effet, un seul formulaire de souscription suffit pour adhérer à la CFE (Caisse des Français de l'Etranger) et aux garanties de prévoyance et de santé complémentaires proposées par Taitbout. Mais surtout, le groupe paritaire a été choisi pour son rôle de conseil, un atout de taille auprès des PME souvent dépourvues de service juridique à même d'analyser les régimes étrangers. « *L'expertise de Taitbout nous a aidé à comprendre les différents types de couverture sociale de nos pays d'implantation. Nous avons ainsi pu construire une protection cohérente et adaptée aux besoins de nos expatriés* ».

Ceux-ci sont très satisfaits des prestations offertes et de la rapidité des remboursements. De même, le service de gestion du personnel apprécie la disponibilité des interlocuteurs de Taitbout et le suivi dont les salariés assurés font l'objet, notamment par le biais de reportings trimestriels.

Quant au montant des cotisations, malgré le nombre restreint d'expatriés au sein de l'Occitane, le groupe de protection sociale a su jouer le jeu en proposant des tarifs en santé-prévoyance attractifs. Un pari sur l'avenir, leur nombre étant appelé à croître dans les prochaines années.

L'Occitane en chiffres – Chiffre d'affaires consolidé 2007 du groupe : 417 M€, dont 80 % représentent l'activité à l'international. + de 1000 boutiques distributrices dans le monde. Effectif : 2 700 salariés, dont 600 en France et 2 100 à l'étranger. Nombre d'expatriés : 10

Prévisions : + 20 % de CA par an ; Environ 15 nouveaux expatriés d'ici 3 ans

Pour en savoir plus : www.loccitane.fr

À propos du Groupe TAITBOUT. Le Groupe TAITBOUT est un groupe de protection sociale paritaire rassemblant 4 institutions de retraite (Circia, Cirsic, Cre, Ircafex), une institution de prévoyance (TAITBOUT Prévoyance) et une société de courtage d'assurances (TAITBOUT Pluriel). Il intervient dans les principaux domaines d'activité suivants :

- la retraite complémentaire Arrco/Agirc (régimes français obligatoires) et la gestion de la retraite des salariés expatriés des entreprises françaises ou étrangères dans le cadre des régimes français Arrco et Agirc (adhésion facultative et volontaire) par l'intermédiaire de ses institutions spécialistes, la Cre et l'Ircafex ;
- la santé (remboursements de frais médicaux) ;
- la prévoyance (garanties décès, arrêts de travail, rentes de conjoint et d'éducation, assistance) ;
- l'épargne retraite et salariale (complément de retraite par capitalisation) ;
- les services d'action sociale destinés aux salariés et retraités des entreprises adhérentes.

Il dispose d'une compétence exclusive pour la gestion de la retraite complémentaire :

- des salariés expatriés choisissant d'adhérer à titre individuel à la Cre et l'Ircafex pour leur retraite complémentaire ;
- des salariés des territoires d'outre-mer en complément des régimes de base locaux en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et à Saint-Pierre-et-Miquelon.
- des populations spécifiques comme les Employeurs étrangers Sans Établissement en France (Esef) et les ambassades.

Cette compétence lui confère une position d'expert dans le domaine du « hors métropole ».

Le Groupe TAITBOUT s'adresse essentiellement à 4 cibles : les entreprises françaises, installées en France ou à l'étranger, les prescripteurs (courtiers, experts-comptables), les salariés de ses entreprises clientes et les retraités.

Le Groupe TAITBOUT représente : près de 100 000 entreprises clientes en retraite ; plus de 5 000 entreprises clientes en prévoyance santé ; 1 500 000 cotisants et retraités ; 2,1 milliards d'euros de cotisations perçues ; 13 millions d'euros servis en prestations sociales.

Pour en savoir plus : www.groupe-taitbout.com

Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle Amiard, michelle.amiard@agence-C3M.com